

CHALLENGE HEGY André 2024

Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le club de Kingersheim-Echecs (Club B68001 FFE comité LEGE)
Organise le Challenge Hegy André 2024 au local du C.R.A. (Centre de Ressources des Associations) au n°2 Place de la Réunion 68260 KINGERSHEIM.

Du 5 avril 2024 au 5 juillet 2024.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles de jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs actuellement en vigueur.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Sont appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et/ou réglé leurs droits d'inscription

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.7).

Article 3 : Cadence

Cadence : 1h30 avec un incrément de 30s par coup depuis le début. Cadence Fischer.

Article 4 : Horaires

Ronde 1 : vendredi 05/04/2024 à 20 h 30

Ronde 2 : vendredi 19/04/2024 à 20 h 30

Ronde 3 : vendredi 03/05/2024 à 20 h 30

Ronde 4 : vendredi 17/05/2024 à 20 h 30

Ronde 5 : vendredi 31/05/2024 à 20 h 30

Ronde 6 : vendredi 07/06/2024 à 20 h 30

Ronde 7 : vendredi 05/07/2024 à 20 h 30

Clôture des inscriptions : vendredi 05/04/2024 à 20 h 15.

Pointage et vérification des licences : vendredi 05/04/2024 de 20 h 15 à 20 h 30.

Clôture du tournoi : vendredi 05/07/2024.

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Adultes : 10 € / Jeunes : 5 €.

La liste des prix sera affichée dans la salle de tournoi avant la moitié du tournoi.

Les prix ne sont pas cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

Article 6 : Classement

Départage des ex-æquo :

- Buchholz tronqué
- nombre de victoires
- performance ELO du tournoi

Article 7 : Forfaits

- Tout joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus d'une heure de retard sera considéré comme forfait
- Deux forfaits non justifiés entraînent l'exclusion du tournoi. Le joueur exclu ne pourra plus se représenter l'année suivante au même Tournoi.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 50 18 79 64 en précisant ses nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. Les joueurs sont tenus de respecter la charte du joueur FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Article 10 : Rappels

- La salle principale n°2 sera considérée comme aire de jeu.

- La salle n°1 sera la salle d'analyse.
- Analyse et blitz sont interdits dans l'aire de jeu
- Les joueurs éviteront toute discussion et toute lecture suspecte.
- Les abandons non justifiés seront signalés au directeur des titres et sanctionnés pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.
- Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne ou vibre dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- Chaque joueur se devra d'avoir une attitude convenable conforme à la charte du joueur FFE et code de l'éthique de la FIDE.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi

Article 11 : Arbitrage.

Arbitre principal : Gabriel DE FAVERI - Arbitre Fédéral Open 1.

Autre Arbitre : Sylvain THELEN - Arbitre Fédéral Club.

Article 12 : Jury d'appel

Les décisions prises par l'arbitre peuvent faire l'objet d'un appel par écrit dans les 48 heures auprès du Directeur du Tournoi qui réunira la Commission d'Appel.

La Commission d'Appel est composée de 4 personnes : L'Organisateur du Tournoi, trois joueurs désignés par l'équipe organisatrice du Tournoi avant le début de la ronde 1.

Article 13 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

DE FAVERI Gabriel

L'Organisateur

KAPSA Michel